



Nom commercial: Phenolphthalein 2% in Ethanol

Numéro de la matière: 182322

Version: 2 / CH

Date de révision: 11.05.12

Replaces Version: 1 / CH

Date d'impression: 11.05.12

1. Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Phenolphthalein 2% in Ethanol

N° d'article 18232200

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Adresse

Hänseler AG

Industriestrasse 35

9101 Herisau

No. de téléphone 0041 (0)71 353 58 58

Adresse email de la personne

responsable pour
cette FDS

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Switzerland :145 / Abroad +41 (0)44 251 51 51

2. Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification règlement (CE) no 1272/2008)

Classification règlement (CE) no 1272/2008)

Flam. Liq. 2 H225

Muta. 2 H341

Carc. 1A H350

Classification selon les Directives CE

Classification Carc.Cat.2, T, R45

Xn, R68

F, R11

2.2. Éléments d'étiquetage

Étiquetage selon le règlement (CE) no 1272/2008

Pictogrammes de danger



Mention d'avertissement

Danger

Mentions de danger

H225

Liquide et vapeurs très inflammables.

H341

Susceptible d'induire des anomalies génétiques.

H350

Peut provoquer le cancer.

Conseils de prudence

P210

Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes. - Ne pas fumer.

P241

Utiliser du matériel électrique/de ventilation/d'éclairage/.../antidéflagrant.



Nom commercial: Phenolphthalein 2% in Ethanol

Numéro de la matière: 182322

Version: 2 / CH

Date de révision: 11.05.12

Replaces Version: 1 / CH

Date d'impression: 11.05.12

P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.
 P303+P361+P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/se doucher.
 P405 Garder sous clef.
 P501.1 Éliminer le contenu/réceptif dans une installation d'incinération agréée.

Étiquetage selon les Directives CE 67/548/CEE et 1999/45/CE

Le produit est classé et étiqueté conformément aux Directives communautaires et réglementations nationales en vigueur.

Symboles de danger

Toxique



Nocif



Facilement inflammable

Phrase(s) de risque

45 Peut provoquer le cancer.
 11 Facilement inflammable.
 68 Possibilité d'effets irréversibles.

Phrase(s) S

53 Éviter l'exposition - se procurer des instructions spéciales avant l'utilisation.
 7/9 Conserver le récipient bien fermé et dans un endroit bien ventilé.
 16 Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer.
 23 Ne pas inhaler les vapeurs/aérosols.
 33 Éviter l'accumulation de charges électrostatiques.
 36/37/39 Porter un vêtement de protection approprié, des gants et un appareil de protection des yeux/du visage.
 45 En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (si possible lui montrer l'étiquette).
 60 Éliminer le produit et son récipient comme un déchet dangereux.

Composants déterminant le danger devant figurer sur l'étiquette

contient Phénolphtaléine

Étiquetage exceptionnel pour préparations spéciales

"Réservé aux utilisateurs professionnels"

3. Composition/informations sur les composants**Caractérisation chimique**

Mélange des suivantes substances figurantes avec inoffensives additions.

Composants dangereux**Phénolphtaléine**

No. CAS	77-09-8
No. EINECS	201-004-7
Concentration	>= 1 < 10 %
Classification	Carc.Cat.2, T, R45 Muta.Cat.3, T, R68 Repr.Cat.3, T, R62

Classification règlement (CE) no 1272/2008)

Carc. 1B	H350
Muta. 2	H341
Repr. 2	H361f



Nom commercial: Phenolphthalein 2% in Ethanol

Numéro de la matière: 182322

Version: 2 / CH

Date de révision: 11.05.12

Replaces Version: 1 / CH

Date d'impression: 11.05.12

Butanone

No. CAS	78-93-3				
No. EINECS	201-159-0				
Concentration	>=	1	<	10	%
Classification	Xi, R36 F, R11 R66 R67				

Classification règlement (CE) no 1272/2008)

Eye Irrit. 2	H319
STOT SE 3	H336
Flam. Liq. 2	H225

Ethanol

No. CAS	64-17-5				
No. EINECS	200-578-6				
Concentration	>=	50	<	100	%
Classification	F, R11				

Classification règlement (CE) no 1272/2008)

Flam. Liq. 2	H225
--------------	------

4. Premiers secours**4.1. Description des premiers secours****Indications générales**

Eloigner de la zone de danger les personnes contaminées par le produit. Protéger les secouristes.

En cas d'inhalation

Assurer un apport d'air frais. En cas de malaise, conduire le malade auprès d'un médecin.

En cas de contact avec la peau

En général le produit n'irrite pas la peau.

En cas de contact avec les yeux

En cas de contact avec les yeux, rincer aussitôt sous un fort courant d'eau durant 15 minutes.

En cas d'ingestion

En cas d'ingestion, rincer la bouche avec de l'eau (seulement si la personne est consciente). Faire boire beaucoup d'eau par petites gorgées.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**Avis aux médecins / Risques**

Le contact fréquent et prolongé contact du produit avec la peau peut provoquer dermite.

5. Mesures de lutte contre l'incendie**5.1. Moyens d'extinction****Moyen d'extinction approprié**

Dioxyde de carbone, Produits extincteurs en poudre, Eau pulvérisée, Eteindre supérieur incendi avec eau pulvérisée ou mousse résistant aux alcools.



Nom commercial: Phenolphthalein 2% in Ethanol

Numéro de la matière: 182322

Version: 2 / CH

Date de révision: 11.05.12

Replaces Version: 1 / CH

Date d'impression: 11.05.12

Moyens d'extinction non-appropriés

Jet d'eau

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Entre certaines conditions d'incendie, la fumée peut contenir en plus d'autres composées non identifiées toxiques. La formation de mélanges explosives avec l'air sont possible.

5.3. Conseils aux pompiers**Equipements spéciaux pour la protection des intervenants**

Utiliser un appareil respiratoire autonome.

Autres données

Rabattre les vapeurs par pulvérisation d'eau.

6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Porter équipement de protection. écarter personnes sans défense.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Prévenir l'Agence de Bassin si un déversement a pénétré dans un cours d'eau ou un système de drainage. Ne pas jeter les résidus dans l'égout, des fosses et des caves.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Ramasser avec un produit absorbant (par ex. sable, Kieselguhr, liant universel). Le produit récupéré doit être manipulé conformément aux indications du chapitre "élimination". Veiller à assurer une aération suffisante.

7. Manipulation et stockage**7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger****Conseils pour une manipulation sans danger**

Maintenir les récipients hermétiquement fermés. Limiter les quantités stockées sur le lieu de travail. Assurer une bonne aération des locaux, éventuellement procéder à une aspiration sur le lieu de travail. Ouvrir et manipuler les récipients avec précaution. Eviter la formation d'aérosol.

Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion

Conserver à l'écart de toute source d'ignition - ne pas fumer. Eviter l'accumulation de charges électrostatiques. Tenir appareil de protection respiratoire prêt.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs**

Conserver dans un endroit frais.

Précautions pour le stockage en commun

Ne pas stocker avec des agents oxydants.

Information supplémentaire sur les conditions de stockage

Conserver les récipients dans un endroit bien ventilé. Maintenir les récipients hermétiquement fermés. Garder les récipients bien fermés dans un endroit sec, frais et bien ventilé.

8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle**8.1. Paramètres de contrôle****Valeurs limites d'exposition**

Ethanol



Nom commercial: Phenolphthalein 2% in Ethanol

Numéro de la matière: 182322

Version: 2 / CH

Date de révision: 11.05.12

Replaces Version: 1 / CH

Date d'impression: 11.05.12

Liste	SUVA			
Type	MAK			
Valeur	960	mg/m ³	500	ppm(V)
Valeur limite à courte terme	1920	mg/m ³	1000	ppm(V)

Limitation maximale: 4x15; Groupe du risque pendant la grossesse: C; Etablie le: 2005;

Butanone

Liste	SUVA			
Type	MAK			
Valeur	590	mg/m ³	200	ppm(V)
Valeur limite à courte terme	590	mg/m ³	200	ppm(V)

Limitation maximale: 15 min; Résorption de l'épiderme / sensibilisateur: H; Groupe du risque pendant la grossesse: C; Etablie le: 2005; Remarque: B

8.2. Contrôles de l'exposition**Mesures d'ordre technique / Mesures d'hygiène**

Ne pas manger, boire, fumer, priser sur le lieu de travail. Consérvier à l'écart des aliments, boissons et alimentaires animales. Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé. Se laver les mains avant les pauses et au moment de quitter le travail. Ranger à part les vêtements de travail.

Protection respiratoire - Note

nécessaire; Appareil filtrant, filtre A/P3; Lors d'exposition intensive et prolongé utiliser appareil de protection respiratoire autonome.

Protection des mains

Gants (résistants aux solvants)
Non adapté: gants épais

Protection des yeux

Lunettes assurant une protection complète des yeux

Protection du corps

Vêtement de protection résistant aux solvants

9. Propriétés physiques et chimiques**9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

Etat	liquide		
Couleur	incolore		
Odeur	odeur d'alcool		
pH			
Remarque	neutre		
Point de fusion			
Remarque	Non déterminé		
Point d'ébullition			
Valeur	78		°C
Point d'éclair			
Valeur	< 21		°C
Inflammabilité			
Ne pas auto-inflammable			
Limites des explosibilité			
Limite d'explosivité, inférieure	3.5		%(V)
Limite d'explosivité, supérieure	15		%(V)
Pression de vapeur			
Valeur	23		hPa



Nom commercial: Phenolphthalein 2% in Ethanol

Numéro de la matière: 182322

Version: 2 / CH

Date de révision: 11.05.12

Replaces Version: 1 / CH

Date d'impression: 11.05.12

Température 20 °C

DensitéValeur env. 0.868 g/cm³

Température 20 °C

Hydrosolubilité

Remarque miscible en toutes proportions

Température d'inflammabilité

Valeur 363 °C

9.2. Autres informations**Autres données**

Produit n'est pas dangereux à l'explosion. La formation de mélanges explosives avec l'air sont possible.

10. Stabilité et réactivité**10.4. Conditions à éviter**

Ne pas surchauffer, afin d'éviter une décomposition thermique.

10.5. Matières incompatibles

Réagit au contact des acides forts. Réagit au contact des agents d'oxydation.

10.6. Produits de décomposition dangereux

vapeurs / gaz inflammables

11. Informations toxicologiques**11.1. Informations sur les effets toxicologiques****corrosion cutanée/irritation cutanée;**

évaluation irritant

Remarque Le contact fréquent et prolongé du produit avec la peau peut provoquer des irritations et le dégraissage.

lésions oculaires graves/irritation oculaire;

évaluation Non irritant

sensibilisation

Remarque Aucune effect de sensibilisation connu.

Toxicité subaiguë, subchronique et par longue durée

Remarque Soupco d'effet cancérigène.

Remarque Une absorption/exposition répétée peut provoquer des lésions du système nerveux central, du foie et des reins.

Autres données

CMR-effets (cancérigène, mutation d'hérédité et toxique pour la reproduction)

12. Informations écologiques**12.2. Persistance et dégradabilité****Biodégradabilité**

Remarque Le produit est biodégradable.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB**Evaluation des propriétés de persistance et de bioaccumulation**

faible



Nom commercial: Phenolphthalein 2% in Ethanol

Numéro de la matière: 182322

Version: 2 / CH

Date de révision: 11.05.12

Replaces Version: 1 / CH

Date d'impression: 11.05.12

12.6. Autres effets néfastes

Information supplémentaire sur l'écologie

Inoffensif pour organismes aquatique. Ne pas laisser parvenir le produit dans la terre, l'eau souterraine, eaux et la canalisation. Danger pour l'eau potable.

13. Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Déchets de résidus

Code de déchets CEE

Ne pas éliminer avec le déchet domestique

Code de déchets CEE

Ne pas décharger dans les égouts.

Compte tenu de la réglementation sur les déchets spéciaux, le produit doit être transporté dans une installation d'incinération agréée.

Emballages contaminés

Après utilisation, les emballages doivent être vidés le plus complètement possible; après nettoyage approprié, ils peuvent être réutilisés.

14. Informations relatives au transport

Transport terrestre ADR/RID

14.1. Numéro ONU

UN 1170

14.2. Nom d'expédition des Nations unies

ÉTHANOL EN SOLUTION (ALCOOL ÉTHYLIQUE EN SOLUTION)

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Classe 3

Carte pour désignation du danger 3

14.4. Groupe d'emballage

Groupe d'emballage III

Transport maritime IMDG/GGVSee

14.1. Numéro ONU

UN 1170

14.2. Nom d'expédition des Nations unies

ETHANOL SOLUTION (ETHYL ALCOHOL SOLUTION)

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Classe 3

14.4. Groupe d'emballage

Groupe d'emballage III

14.5. Dangers pour l'environnement

no

Transport aérien

14.1. Numéro ONU

UN 1170

14.2. Nom d'expédition des Nations unies

ETHANOL SOLUTION (ETHYL ALCOHOL SOLUTION)

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Classe 3

14.4. Groupe d'emballage

Groupe d'emballage III

15. Informations réglementaires



Nom commercial: Phenolphthalein 2% in Ethanol

Numéro de la matière: 182322

Version: 2 / CH

Date de révision: 11.05.12

Replaces Version: 1 / CH

Date d'impression: 11.05.12

16. Autres informations

R-phrases listed in chapter 3

11	Facilement inflammable.
36	Irritant pour les yeux.
45	Peut provoquer le cancer.
62	Risque possible d'altération de la fertilité.
66	L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.
67	L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.
68	Possibilité d'effets irréversibles.

Hazard statements listed in chapter 3

H225	Liquide et vapeurs très inflammables.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H336	Peut provoquer somnolence ou vertiges.
H341	Susceptible d'induire des anomalies génétiques.
H350	Peut provoquer le cancer.
H361f	Susceptible de nuire à la fertilité.

Informations complémentaires

Relevant changes compared with the previous version of the safety data sheet are marked with: ***
Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.